

COMMUNE DE VILLEBERNIER

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 23 Avril 2019 à 20 h 00

Sous la présidence de Mme Christiane PELLETIER, Maire

Bien sans maître terrain Lambault, fin de la procédure :

Le conseil décide à l'unanimité d'incorporer la parcelle B 387 de 11 a 27 ca sise les Sables « Chidenier » sans le domaine communal.

Entretien des terrains de foot par une entreprise :

La commune fait actuellement établir des devis pour confier la tonte des stades à des entreprises privées.

Devis broyage de végétaux :

Le devis de Loire Compost Environnement de 900 € pour le broyage des branchages stockés sur la zone artisanale est accepté moins une opposition.

Plan Paysages de Loire :

Avis favorable du conseil pour que l'Agglo pose sa candidature dans le cadre du projet de territoire 2028.

Label Pays d'art et d'histoire :

Compte rendu consultable en mairie. Dossier de candidature porté par le service Ville d'art et d'histoire à l'Agglo. Avis favorable du conseil.

Plan Communal de Sauvegarde pour risque nucléaire :

Villebernier se trouve maintenant dans le rayon des 20 kms et est donc concerné.

Le PPI : plan particulier d'intervention, c'est un volet du plan ORSEC.

Un courrier d'explication sera envoyé aux particuliers le 3 juin 2019.

En septembre 2019 : courrier pour retirer les pastilles d'iode stable en pharmacie (à prendre sur ordre du Préfet). Durée de validité des pastilles : 7 ans. Elles ont la particularité de saturer la glande thyroïde en iode contre les radiations.

Septembre – octobre : réunions publiques.

En cas de problème : confinement puis évacuation.

PPRi : Plan communal de sauvegarde

3 mai 2019 réunion avec les référents de quartier.

CCI et Département pour le bistrot ligérien :

Mme le Maire présente le bilan établi par la CCI.

Chemin des Aulnes :

La réception de chantier a eu lieu le 16 avril 2019. Le conseil décide d'incorporer cette voirie dans le tableau de classement de la voirie communale.

Don à la fondation du patrimoine :

Suite à l'incendie de la Cathédrale Notre Dame de Paris le conseil décide de verser une subvention de 100 € à la fondation du patrimoine pour la reconstruction de cet édifice.

Compte rendu des commissions :

Collecte de papier du 9 au 23 mai 2019 sur le parking de l'école maternelle

Achat de 8 jardinières avec supports chez ATECH pour 1 416 € TTC

Vente de peupliers à la société SAJEB 52 peupliers pour 2 250 € + 7 au prix de 210 €

Parking devant le Bistrot ligérien et modification de la circulation rue Nationale.

Dates à retenir :

Cérémonie du 8 mai.

Prochain conseil : mardi 21 mai 2019

Elections européennes le 26 mai 2019

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en application de l'article 56 de la Loi du 5 Avril 1984.

A Villebernier, le 24 avril 2019
Le Maire, Christiane PELLETIER.

